

# PROJET DE SANTE COSSE 2020

Coordination Santé Seine Eure

Maison de Santé Pluri-professionnelle Multisite

[Coordinateur@la-cosse.org](mailto:Coordinateur@la-cosse.org)

[Secetaire@la-cosse.org](mailto:Secetaire@la-cosse.org)

[www.la-cosse.org](http://www.la-cosse.org)



Coordination santé Seine-Eure  
Hôtel d'entreprise des 4 soleils  
Bureau 21, 14 rue du pas des heures  
27100 Val-de-Reuil



# TABLE DES MATIÈRES

DIAGNOSTIC PREALABLE _____	3
Territoire d'intervention _____	3
Analyse de l'offre de soins existante sur le territoire _____	3
Analyse des besoins de soins sur le territoire _____	5
PROJET PROFESSIONNEL _____	7
Profession représentées dans la SISA _____	7
Répartition géographique et regroupement des professionnels de la SISA _____	8
ACCES AUX SOINS _____	9
Accessibilité _____	9
Action de Prévention et missions de santé publique _____	13
Horaires d'ouverture et organisation des soins _____	14
Travail en équipe pluriprofessionnelle _____	14
Formation - Recherche - Qualité _____	16
Dispositif - Système d'information _____	18

# DIAGNOSTIC PREALABLE

## Territoire d'intervention

La Coordination Santé Seine-Eure (La COSSE) définit son territoire d'intervention comme la somme des patientèles de chacun de ses membres.

*Sur le plan géographique*

*« La COSSE est présente sur le territoire de l'ancienne Communauté d'Agglomération Seine-Eure située dans le département de l'Eure (27) en Région Normandie. Ce territoire compte 40 communes et totalise 72 894 habitants. Louviers et Val-de-Reuil sont les 3èmes et 4èmes communes les plus peuplées de l'Eure et comptabilisent 46% de la population de l'Agglomération. »*

### Louviers

19 081 habitants en 2015 soit en augmentation de 7,6 % par rapport à 2010. Densité : 705 hab. /km<sup>2</sup>

### Val-de-Reuil

13 584 habitants en 2015 en augmentation de 1,52 % par rapport à 2010. Densité : 510 hab. /km<sup>2</sup>

### Les quartiers prioritaires de l'Agglomération

Louviers : quartier de Maison Rouge et quartier Les Acacias La Londe Les Oiseaux, chacun de ces quartiers compte moins de 2000 habitants

Val-de-Reuil : centre-ville qui compte entre 5000 et 10 000 habitants.

### Les territoires de veille

Pont de l'Arche : 4 223 habitants en 2015 en augmentation de 2,57 % par rapport à 2010. Densité : 452 hab. /km<sup>2</sup>

Pîtres /Le Manoir : 2 499 habitants en 2015 à Pîtres en augmentation de 7,95 % par rapport à 2010. Le Manoir 1 238 habitant en 2015 en augmentation de 3,6 % par rapport à 2010.

## Analyse de l'offre de soins existante sur le territoire

### Médecins généralistes libéraux

Actuellement l'Agglomération Seine-Eure comptait 53 médecins généralistes libéraux mais deux départs sont prévus à court terme, soit une densité de 7,5 médecins pour 10 000 habitants, inférieur au niveau normand de 8,4 et bien en dessous de la valeur hexagonale de 9,3.

La part des médecins libéraux âgés d'au moins 55 ans est de 49% contre 52% pour l'hexagone.

Mais les médecins âgés sont particulièrement présents à Louviers, 62% d'entre eux ont au moins 55 ans.

Enfin un récent travail d'analyse a démontré que la simple approche du nombre de médecin est très limitée en raison de l'importante hétérogénéité du temps de travail.

#### Infirmiers libéraux

Au 1er janvier 2015, l'Agglomération comptait 66 infirmiers libéraux, soit une densité de 9,7 infirmiers pour 10 000 habitants, inférieur au niveau normand de 13,1 et inférieur à la densité hexagonale de 16,5.

Il existe une forte hétérogénéité au sein de l'Agglomération car l'offre est quasi inexistante dans les communes avoisinant Val-de-Reuil, l'offre est disponible à Louviers et alentours.

#### Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux.

Au 1er janvier 2015, l'Agglomération comptait 26 masseurs-kinésithérapeutes libéraux, soit une densité de 5,3 pour 10 000 habitants, inférieur au niveau normand de 6,3 et inférieur au niveau hexagonal de 10,1.

Il existe une forte hétérogénéité au sein de l'Agglomération car l'offre est très faible à Val-de-Reuil ainsi qu'à Louviers, l'offre est principalement présente à Pont-de-l'Arche et au Vaudreuil .

#### Pharmaciens

Plus que le nombre de pharmaciens qui est plus difficile à appréhender entre titulaire et salarié, nous connaissons le nombre d'officines. Elles sont 21. Elles sont très nombreuses sur Louviers, mais leur maillage couvre tout notre territoire.

#### Orthophonistes libéraux

Ils sont au nombre de 15 plus de la moitié est sur Louviers. Les autres orthophonistes se répartissent entre Pont de l'arche et Val-de-Reuil.

#### Sages-femmes libérales

Notre territoire bénéficie de la présence de 5 sages-femmes, 3 à Louviers et 2 à Pîtres.

#### Pédicures podologues Libéraux

10 podologues exercent sur notre territoire. Ils sont bien répartis en terme d'accessibilité.

#### Orthoptiste Libérale

2 orthoptistes sont présentes, une à Louviers et l'autre à Alizay .

#### Psychologues libéraux

Il y a 18 psychologues sur notre territoire. La moitié est à Louviers . L'autre moitié est répartie à Val-de-Reuil, Pont de l'Arche, Incarville, Alizay et Le Vaudreuil .

#### Diététiciennes libérales

Elles sont 5 bien réparties sur l'ensemble de notre territoire.

#### Médecins spécialistes libéraux

Au 1er janvier 2015, l'Agglomération compte 12 médecins spécialistes libéraux soit une densité de 1,8 pour 10 000 habitants, inférieur au niveau normand de 6,2 et au niveau hexagonal de 8,6.

Il existe une polarisation des médecins spécialistes libéraux à Rouen, Elbeuf, Évreux et Vernon. Un seul des médecins spécialistes libéraux implantés sur le territoire a moins de 55ans.

#### Chirurgiens dentistes libéraux

Au 1er janvier 2015, l'Agglomération Seine-Eure comptait 23 chirurgiens-dentistes libéraux, soit une densité de 3,4 pour 10 000 habitants, similaire au niveau normand de 3,5 mais inférieur à la valeur hexagonale de 5,7.

Il existe une forte hétérogénéité au sein de l'Agglomération car l'offre est centralisée à Louviers.

### Analyse des besoins de soins sur le territoire

*«La MSP présente les grandes caractéristiques de la population située sur son territoire d'intervention »*

#### Dynamique démographique :

La population du territoire est plus jeune que la moyenne nationale exception faite de la ville de Louviers qui concentre le plus de personnes âgées ( 9,8 % de plus de 75 ans versus 6,5 % pour l'ensemble de l'ancienne CASE)

À noter une population particulièrement jeune à Val-de-Reuil ( 44,7 % de moins de 25 ans versus 34 % pour l'ancienne CASE). Cette situation démographique est confirmée par l'indice de grand vieillissement (nombre de personnes âgées de 75 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans) qui passe de 55,6 % à Louviers à 24,7 % à Val-de-Reuil. Pont de l'arche est proche de la moyenne de l'ex-agglomération avec 41,1 % versus 43,1 % pour l'agglomération.

La fécondité sur l'agglomération est importante avec un taux globale de 13,1 % (9,4 % au plan national) allant de 20,4 % à Louviers, 15,8 % à Val-de-Reuil, 7,3 % à Pont de l'Arche.

Cela se traduit par un taux de naissance élevé : 4923 entre 2007 et 2011 soit un solde naturel (naissances moins décès) de 2215 sur cette même période. À noter que le solde migratoire global est négatif : -1034 (-476 à Louviers, -1090 à Val-de-Reuil, +608 à pont de l'arche)

#### Situation socio-démographique :

Les familles avec trois enfants et plus se concentrent à Val-de-Reuil 24,1 versus 9,3 pour la France hexagonale.

À noter que les familles monoparentales avec parent de moins de 25 ans sont particulièrement nombreuses à Louviers et Val-de-Reuil avec plus de 32 % pour une moyenne hexagonal à 22,7 %

La proportion de jeunes de 20 à 29 ans peu diplômés est particulièrement importante avec 19,7 % versus 12,3 en France hexagonale.

La fragilité professionnelle est importante avec de très fortes proportions d'inactifs de 25 à 54 ans.

Le chômage frappe notre territoire plus qu'ailleurs, particulièrement en ce qui concerne les 15-24 ans (48,1 % Val-de-Reuil versus 27,6 % France hexagonale)

Le revenu moyen annuel par foyer fiscal est inférieur aux revenus nationaux allant de 15636 € pour Val-de-Reuil à 19 031 € pour Louviers et 25 447 € pour Pont de l'Arche (25804 € France hexagonale)



Le nombre d'allocataire RSA et CMU est supérieur au taux nationaux notamment à Val-de-Reuil et dans une moindre mesure à Louviers

#### Etat de santé de la population :

Il existe une surmortalité hommes et femmes confondus sur le territoire de l'ex-agglomération Seine-Eure.

Tout particulièrement par cancer, par maladie de l'appareil circulatoire mais aussi en lien avec des troubles mentaux et du comportement (Cause de décès particulièrement fortement représentée au regard du reste du territoire hexagonal).

Le taux d'admission en affection de longue durée est plus important que sur l'ensemble de la France hexagonale particulièrement chez les hommes.

#### 1

Les éléments de diagnostic proviennent des différentes bases de données : INSEE recensements, Dares, Pôle emploi, DGFIP, Ministère de l'Économie et des Finances, CCMSA, Cnaf, CPAM, Fonds CMU, MSA, RSI, Drees- Asip Santé, Inserm-CépiDc, CCMSA, Cnamts, CNRSI. Ces données ont été exploitées par l'Observatoire Régional du Social et de la Santé (OR2S).

# PROJET PROFESSIONNEL

## Profession représentées dans la SISA

- 18 médecins généralistes
- 7 infirmiers
- 7 pharmaciens
- 4 orthophonistes
- 2 diététiciennes
- 1 sage-femme

**Soit au total : 39 professionnels de santé.**

Il est à noter que statutairement, les psychologues ne peuvent intégrer une SISA. En revanche ils sont partie intégrante de notre association qui a permis la constitution de notre SISA. Ils sont 7 à avoir fait le choix de contribuer activement à nos actions.

## Répartition Géographique des membres de la SISA

Villes	Nombre de membres de la SISA
Louviers	17
Val-de-Reuil	8
Le Vaudreuil	6
Léry	3
Pîtres	4
Andé	1

## Répartition géographique et regroupements des professionnels de la SISA

Villes	Adresses des professionnels de santé	Nombre de professionnels de santé de la SISA	Professions exercées
LOUVIERS	MSP Simone Veil, 4 rue du commandant l'Herminier, 27 400 Louviers.	12	Médecins généralistes, sage-femme, infirmières, orthophonistes, psychologues
	38 rue Pierre Mendès-France 27 400 Louviers	2	Pharmaciens
	548-50 rue du Marechal Foch 27 400 Louviers	1	Pharmaciens
	4 Bd Clémenceau 27 400 Louviers	1	Pharmacien
PITRES	8 rue Marie Curie 27 590 Pîtres	4	infirmières, diététicienne
LE VAUDREUIL	3 rue Edmond Mailloux 27 100 Le Vaudreuil	6	Médecins généralistes
VAL-DE-REUIL	7 rue Septentrion 27 100 Val-de-Reuil	3	Médecins généralistes
	Clinique des soins premiers 1 voie de la ferme 27100 Val-de-Reuil	3	Médecin généraliste, Diététicienne
	14 rue du Pas des Heures 27 100 Val-de-Reuil	1	Médecin généraliste
	Pharmacie des Arcannes, avenue des Falaises 27 100 Val-de-Reuil	1	Pharmacien
ANDE	16 route Nationale 27430 Andé	1	Médecin généraliste
LÉRY	Cabinet médical Léry- 50 bis rue du 11 Novembre 27 690 Léry	2	Médecins généralistes
	Pharmacie de Léry 45 B rue du 11 Novembre 27 690 Léry	1	Pharmacien
ACQUIGNY	51 rue de Louviers 27400 ACQUIGNY	1	Pharmacien

*A noter que dans chacun de ces regroupements, la SISA collabore également avec des psychologues qu'ils ont choisi d'inclure dans le projet de santé en tant que professionnel de soins. Ils sont 4 à Louviers, 2 à Val-de-Reuil et une au Vaudreuil.*

# ACCES AUX SOINS

## Accessibilité

### Accessibilité géographique

La MSP s'engage à favoriser la prise en charge des nouveaux patients sur le territoire qu'elle dessert (territoire primaire défini dans le diagnostic, dans la limite des possibilités de chaque professionnel). Chaque professionnel pouvant affiner la zone géographique centrée sur son cabinet, en fonction notamment de la répartition des professionnels de même type sur le territoire.

### Desserte par les transports en commun

Localité	Nom et type de professionnels	Ligne	Arrêt et distance du site
ACQUIGNY	Pharmacie d'Acquigny	390	« Lotissement Les Sablons » à 260 mètres
ANDE	Cabinet médical d'Andé (médecin)	B ou V3 sur réservation	« Capucines » à moins de 50 mètres
LERY	Cabinet médical de Léry (médecins)	A	« Mairie de Léry » à moins de 50 mètres et arrêt « Jules Ferry » à 210 mètres
LERY	Pharmacie de Léry	A	« Mairie de Léry » à moins de 50 mètres et arrêt « Jules Ferry » à 200 mètres
LE VAUDREUIL	Cabinet médical du Clos Béguin (médecins)	2 et 390	« St Cyr » à 90 mètres

LOUVIERS	Maison de santé Simone Veil (infirmier.ère.s, médecin, sage femme, orthophonistes)	C 1	« Cimetière (Louviers) » à 130 mètres « Acacias » à 420 mètres
LOUVIERS	Pharmacie Clémenceau	1 et 2 390	« Rendez-Vous Bus » à 225 mètres « Châtel » à 120 mètres
LOUVIERS	Pharmacie du Musée	1 et 2	« Thorel » à 50 mètres
LOUVIERS	Pharmacie du Parvis	1 et 2	« Foch » à 50 mètres
PITRES	Cabinet Infirmier de Pitres	P	« Centre Commercial Pîtres » à 70 mètres
VAL-DE-REUIL	Cabinet médical de l'Astrolabe (médecins) sur la dalle	1 A	« Quatre Saisons » à 350 mètres « Chaussée du Parc » à 700mètres / « Traversière » à 650 mètres
VAL-DE-REUIL	Cabinet médical du Dr Dupuis	A	Pas des Heures » ou « Traversière » à 200 mètres
VAL-DE-REUIL	Clinique de Soins Premiers (médecin, diététicienne)	1 A	« mairie de Val-de-Reuil » à 150 mètres « Relai Bus » à 420 mètres
VAL-DE-REUIL	Pharmacie des Arcanes	1 A	« mairie de Val-de-Reuil » à moins de 50 mètres « Relai Bus » à moins de 400 mètres

- Disponibilité de places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite à proximité

La plupart des sites de la MSP disposent de places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite (10 sites). 1 site dispose de places de stationnement minute juste devant, dont aucune dédiée aux personnes à mobilité réduite. 1 site se trouve sur la dalle à Val-de-Reuil, donc non accessible en voiture.

- Normes d'accessibilité handicapé des locaux

La plupart des locaux sont aux normes d'accessibilité handicapés, un des sites est en cours de mise aux normes d'accessibilité handicapé, avec tout de même une accessibilité relative pour les personnes à mobilité réduite.

- Visites à domicile

Les infirmières et la sage-femme réalisent des visites à domicile sur le secteur géographique proche de leur lieu d'exercice pour les personnes dont l'état de santé ne permet pas de se déplacer, ou dont l'état de santé le justifie.

Les médecins généralistes réalisent des visites à domicile sur le secteur géographique proche de leur lieu d'exercice pour les personnes suivies habituellement et dont l'état de santé ne permet pas de se déplacer.

Les orthophonistes réalisent des visites à domicile sur prescription médicale et sur le secteur géographique proche de leur lieu d'exercice.

Les pharmaciennes réalisent des délivrances de médicaments et dispositifs médicaux à domicile sur le secteur géographique proche de leur lieu d'exercice, pour les personnes connues habituellement de la pharmacie, dont l'état de santé ne permet pas de se déplacer et dont l'entourage ne peut pas non plus se déplacer. Ils réalisent des bilans pharmaceutiques, si besoin au domicile des patient.e.s suivi.e.s habituellement.

### Accessibilité financière

Les tarifs pratiqués par les professionnels conventionnés sont ceux du secteur 1 de la CCAM, sauf exigence particulière du patient.

Les patients sont informés par affichage en salle d'attente des principaux tarifs applicables.

Le tiers payant s'effectue dans la mesure de la présentation des pièces justificatives.

Les infirmier.ère.s et les pharmacien.ne.s pratiquent le tiers payant sur la part obligatoire et sur la part complémentaire dans la mesure de la présentation des pièces justificatives.

Les médecins généralistes pratiquent le tiers payant sur la part obligatoire et sur la part complémentaire aux bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) avec contrat complémentaire géré par la CPAM. Ils pratiquent le tiers payant sur la part obligatoire aux personnes qui le demandent et qui présentent leur carte vitale mise à jour.

Les orthophonistes pratiquent le tiers payant pour bénéficiaires de la CMU-C, de l'ACS et pour les patient.e.s qui justifient de difficultés financières.

La sage-femme pratique le tiers payant sur la part obligatoire et sur la part complémentaire aux bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS avec contrat complémentaire géré par la CPAM.

La COSSE souhaite étendre l'accessibilité à des soins non pris en charge par l'Assurance Maladie pour améliorer la qualité des soins autour de certain.e.s patient.e.s complexes. Certains protocoles vont dans ce sens pour les diététiciennes et les psychologues.

## « Le tiers payant s'effectue dans la mesure de la présentation des pièces justificatives.»

Type de professionnel	Tiers payant généralisé sur les parts obligatoires et complémentaires	Tiers payant pour les bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS avec contrat complémentaire géré par la CPAM	Tiers payant sur la part obligatoire hors CMU-C et ACS	Aucun tiers payant
Infirmier.ère.s	Oui	Oui		Non
Pharmacien.ne.s	Oui	Oui		Non
Orthophonistes	Non	Oui	Sur justification de difficultés financières	Non
Médecins généralistes	Non	Oui	Sur demande et présentation de la carte vitale à jour	Non
Sage-femme	Non	Oui		Non
Diététiciennes	Non applicable			

La COSSE souhaite étendre l'accessibilité à des soins non pris en charge par l'Assurance Maladie pour améliorer la qualité des soins autour de certain.e.s patient.e.s complexes. Certains protocoles vont dans ce sens pour les diététiciennes et les psychologues.

### Accessibilité sociale

La MSP s'engage à ne pas pratiquer de discrimination de quelque sorte que ce soit.

Les personnes en difficulté sociale peuvent être orientées au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de leur lieu d'habitation.

Les personnes non immatriculées à la sécurité sociale peuvent être orientées vers la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS). Les personnes ayant des parcours de santé complexes peuvent être orientées vers la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) Vexin Seine Normandie.

Les personnes âgées pourront être orientées vers le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

Il n'y a pas d'assistant social au sein de la MSP.

## Action de Prévention et missions de santé publique

D'après l'OMS : La prévention est l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps.

Les actions de prévention peuvent être menées à travers:

- Des informations collectives
- Des informations individuelles - Le dépistage
- La vaccination
- Les traitements préventifs.

La création de maisons de santé favorise l'accès aux soins, coordonne et assure la continuité des prises en charges sanitaires et répond aux besoins des patients tant sur le plan de l'éducation à la santé qu'à la prévention.

Les professionnels de santé participent ainsi à des actions de santé publique et la mise en place d'évaluations régulières permet une meilleure qualité de soins. Les actions de prévention permettent d'améliorer les conditions de vie et de réduire les inégalités sociales de santé.

Notre mission en tant que professionnel est de répondre aux défis de santé publique, notamment au travers de la prévention.

La COSSE, afin d'optimiser les actions de santé publique qu'elle mettra en oeuvre, établira un partenariat avec la CPTS Eure Seine.

Pour les deux ans à venir, nous décidons de mettre la priorité sur :

- Le respect des recommandations vaccinales 6-11-25.
- Les dépistages et accompagnement des troubles neuro-développementaux et de l'oralité
- Prévention des troubles de la communication des enfants de moins de 6 ans présentant des difficultés de langage et/ou du comportement et leurs parents.

## Horaires d'ouverture et organisation des soins

### Horaires d'ouverture et accueil / prise de RV et orientation

La MSP dans son ensemble permet une réponse toute la semaine de 8h à 20h et le samedi matin jusqu'à 12h. Les échanges entre secrétariats peuvent permettre de faciliter l'accès aux soins pour les patients. Chaque site a organisé une modalité de réponse entre 12h et 14h. L'ensemble de ces informations est affiché en salle d'attente.

- les horaires de présence et/ou consultation des médecins généralistes
- les modalités d'information des patients sur ces jours et horaires d'ouverture (affichage extérieur et intérieur, etc.)
- les modalités de gestion de la pause méridienne (secrétariat et/ou médecin joignable, répondeur téléphonique, etc...)

### Accès à des soins non programmés

La MSP organise l'accès à des consultations non programmées au sein des heures d'ouverture de la structure. Les professionnels se ménagent des plages de consultations réservées à des rendez-vous le jour même.

Une attention toute particulière est portée sur les usagers sans médecin traitant, notamment les patients présentant des pathologies chroniques. Chaque médecin généraliste, en fonction de sa disponibilité, essaye de répondre à cette demande.

La MSP indique pour chaque site s'il est possible de réaliser des sutures ou des immobilisations, si elle prend en charge des soins non programmés (consultations + suture et traumatologie de premier recours), en précisant les modalités d'accueil (médecin dédié ou chaque médecin sur ces créneaux réservés au non programmés, salle dédiée avec un niveau d'équipement adéquat, etc.).

### Accès à des spécialités ou techniques particulières

Trois médecins généralistes formés à l'IVG médicamenteuses acceptent de recevoir des patientes en dehors de leur patientèle propre.

### Continuité des soins en l'absence du médecin traitant

En cas d'absence du médecin traitant, celui-ci indiquera à sa patientèle la procédure à suivre pour lui garantir la continuité des soins.

Bien entendu cela sera fait après contact préalable des collègues pouvant assurer cette mission en son absence. Le partage d'un système d'information commun améliore grandement la réalisation de cette mission.

### Permanence des soins ambulatoires (PDSA)

Au sein de la MSP tous les médecins généralistes participent à la permanence des soins ambulatoires (PDSA) comme effecteurs et plusieurs d'entre eux comme régulateurs. Durant leur astreinte d'effecteurs, ils appliquent majoritairement le tiers payant.

Les modalités d'accès au service de PDSA sont indiquées dans les salles d'attente et dans les messages téléphoniques d'accueil.

## TRAVAIL EN EQUIPE PLURI-PROFESSIONNELLE

Il est le cœur de notre engagement au sein de la COSSE. Il est notre choix pour garantir à nos patients une offre de soins diversifiée et de qualité, tout en préservant les professionnels dans leur exercice : se recentrer sur nos cœurs de métier et s'enrichir de la pluralité de nos exercices.

### Organisation de la coordination

Nous bénéficions d'un coordinateur interprofessionnel. Il organise et fait le suivi de nos actions. Il est responsable de l'organisation du travail de la secrétaire.

Nos secrétariats garantissent accueil et orientation des patients, gestion des plannings de l'ensemble des professionnels qui le souhaitent. Nous veillons à créer des liens entre les secrétariats des différents sites. Lien très concret par la fonction du secrétariat mutualisé.

Nous organisons des temps de formation et d'échanges entre ses différents professionnels employés pour optimiser les procédures et harmoniser les pratiques.

Nous avons fait le choix d'avoir un local commun lieu de travail du coordinateur et de la secrétaire mutualisée pour avoir aussi un lieu de réunions et de rencontres pluri-professionnelles.

### Concertation pluri-professionnelle des cas complexes

Au sein de notre MSP nous identifions deux niveaux de concertation pluri-professionnelle centrée patient :

- Le staff mensuel (8 par an) permettant d'aborder en présentiel ou en visio, autour de thème prédéfini, l'optimisation de l'accompagnement d'un patient. Ces staffs donnent lieu à des recommandations de bonne pratique et sont le ferment de protocoles pluriprofessionnels. Ils sont organisés à jour fixe selon un calendrier défini avec date et thème précisé.
- Réunions de concertation pluri-professionnelles (RCP)
- Rencontres à propos du dossier d'un cas complexe d'un patient suivi par au moins un des professionnels sociétaires de la SISA, médecin ou non -médecin.
- Ces réunions peuvent être présentes ou distancielles (en utilisant un outil de coordination numérique type IDOMED) pour coordonner les prises en soins interprofessionnelles d'un patient.

Ces réunions, staffs mensuels comme RCP permettent d'inviter tous les acteurs concernés par le dossier du patient qu'ils exercent dans le secteur sanitaire comme dans le secteur medico-social. Les recommandations du staff, les relevés de décision de la RCP sont consignés dans le dossier du patient.

### Protocoles pluri-professionnels

*« Ils sont la respiration et la réalisation de notre exercice pluri-professionnel. Ils doivent répondre à un besoin véritable de notre patientèle. Ils permettent de faciliter l'accès à des services ou à des professionnels »*

Les protocoles existants sont les suivants :

- Sport santé en collaboration avec la ville de Val-de-Reuil. Accès gratuit pendant un an pour les patients âgés sédentaires, les diabétiques et les enfants en surpoids à un éducateur sportif formé.
- Protocole « bien dans mon assiette, bien dans mes baskets ».
- Protocole « la dépression, ça se soigne ».
- Protocole personnes âgées fragiles
- Protocole plaies et cicatrisations
- Protocole antivitamines K
- Protocole sur l'amélioration des habitudes de vie chez les patients vivant avec une pathologie chronique

Pour cette année 2021, nous souhaitons créer les protocoles suivants :

- Optimisation de la vaccination à 6, 11 et 25 ans (IDE, pharmaciens, médecins)

- Dépistage et orientation des patients présentant des troubles neuro-développementaux et de l'oralité.
- Prévention des troubles de la communication des enfants de moins de 6 ans présentant des difficultés de langage et/ou du comportement et leurs parents.

#### Coordination avec les professionnels et structures extérieures

La COSSE fait la promotion de la création et de l'usage d'adresse électronique sécurisée: Apicrypt et MS santé.

Par notre système d'information nous pouvons aisément réaliser un Volet de Synthèse Médicale pour établissement d'une fiche de transfert lors d'une hospitalisation mais aussi pour transmission au niveau du DMP de nos patients.

Lors de nos staffs thématiques ou de nos RCP, nous veillons toujours à contacter les structures médico-sociales impliquées dans l'accompagnement de nos patients.

Ce rôle de lien entre notre équipe et ces structures est une fonction essentielle de notre coordinateur.

L'adhésion à la FMPS Normandie et la participation à ses actions dans la région sera évaluée chaque année.

### **Formation – recherche – qualité**

#### Accueil de futurs professionnels

Au sein de notre MSP, pour tous les professionnels de santé la transmission auprès de jeunes professionnels est une valeur essentielle et plusieurs professionnels sont maîtres de stage. Direction de thèse et de mémoire.

Par ailleurs, afin de développer l'accueil de nouveaux professionnels, un groupe de travail a été mis en place. Ses objectifs sont de leur présenter les avantages de travailler ensemble, en pluri-professionnel auprès notre patientèle en intégrant la COSSE. Un flyer a été réalisé et des rencontres ont lieu régulièrement avec les nouveaux arrivants.

#### Formation continue des professionnels de la MSP

- Création d'un groupe de formation pluri professionnelle de type groupe d'échange entre pairs.
- Rencontres d'information. Avec possibilité d'intervenant extérieur.
- Réunion annuelle en vue d'améliorer l'usage du logiciel pluri-professionnel partagé.
- Promotion de la participation des journées AVEC SANTE
- Formation de secrétaires médicales

- Un bilan des formations suivies par les professionnels lors des années précédentes, en rapport avec les projets portés par la MSP, ainsi que des projets de formation pour l'année à venir.

### Recherche

Une banque de sujets pluri-professionnels de mémoire ou de thèse pourra être établi et proposée aux étudiants en fin de cursus.

### Démarche qualité

- Mise en place d'une réunion annuelle ayant pour thème la iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée fragile réunissant IDE, pharmaciens et médecins.
- Analyse des pratiques individuelles et collectives à travers le suivi d'indicateurs extraits du système d'information (vaccins).
- Enquêtes de satisfaction auprès des patients en lien avec le groupe Démocratie Sanitaire.

*« Ce groupe de travail qui comporte en son sein des usagers et des professionnels de santé a été créé en 2019. Il s'agit d'établir un lien permanent et durable avec nos patients et leurs représentants et a pour but l'amélioration constante des pratiques et des conditions d'accueil. La COSSE souhaite développer le partenariat et la communication avec les usagers du système de santé. Cela pourra se traduire, quand l'ARS aura validé notre demande de financement, par l'installation d'écrans dans les salles d'attente diffusant des messages élaborés conjointement avec les usagers »*

- Promotion d'un dispositif de recueil des incidents (effets indésirables liés aux soins, problèmes de prises en charge...)

## DISPOSITIF / SYSTEME D'INFORMATION

Dispositif d'information mis en place au sein de la MSP

La COSSE utilise en son sein le système d'information ICT CHORUS, certifié LAP labellisé Asip V2 niveau avancé pour les maisons, pôles et centres de santé.

La grande majorité des membres de la SISA utilise ce logiciel pluri-professionnel agréé SESAM VITALE 2.

### Liste des utilisateurs de Chorus en 2020 :

- Mme BAILLEUL Coralie - Infirmière
- Mme BONLIEU MARIE Adjointe Du Dr Desdouits - Omnipraticien
- BOUREZ Thomas - Omnipraticien
- Mme BRIDIER RPL Blandine Florent - Infirmière
- Mme BRIDIER RPL Sandrine Bridier - Infirmière
- Mme BRIDIER-FERRÉ Sandrine - Infirmière Infirmière
- Mme CAPLIEZ Maryline - Infirmière
- Mme CHARPENTIER Christine - Sage-femme
- Dr DEBAECKER Caroline - Omnipraticien
- M. DESBOIS Max
- Dr DESDOUITS Dominique - Omnipraticien
- Dr DUBUC Elise - Omnipraticien
- Dr DUMONT-TABARY Virginie - Omnipraticien
- Mme GODARD Marie – médecin adjoint
- Mme GRAFFIN RPL Rose Auzoux - Infirmière
- Dr GRECH Aline - Omnipraticien
- Mme HERELLE Angélique – Infirmière
- M. INTERNE DU DR JULIENNE Pascal - Omnipraticien
- Dr INTERNE Du Dr Bourez - Omnipraticien
- Mme JACQUIER Audrey - diététicienne
- M. JEANNE David - Omnipraticien
- Mme JULIENNE Nathalie - Orthophoniste
- Dr JULIENNE Pascal - Omnipraticien
- Mme KANDE Nhoca - Infirmière
- Mme KONTO Barbara - Orthophoniste
- Mme LE MOEL Katia - Orthophoniste
- Dr LUCZAK Véronique - Omnipraticien
- M. MOISAN Jean Philippe – médecin adjoint
- Dr PABST Jean-Marie - Omnipraticien
- Mme PERRIER SAIGRE Virginie - Orthophoniste
- Dr RIGUET Patrick - Omnipraticien
- M. ROBIDEL Jean-Michel - Infirmier
- Dr SOUCHET Nathalie - Omnipraticien
- Dr TABARY Cyril - Omnipraticien
- Dr TACHON Luc - Omnipraticien

*« La COSSE a décidé d'assurer la promotion et de proposer à ses sociétaires une autre alternative afin de communiquer entre professionnels par le biais de l'application IDOMED »*

Cette application permet d'échanger de façon sécurisée avec tous les professionnels, y compris ceux n'ayant pas recours à ICT Chorus, des documents, de tchater en direct pour échanger sur une situation complexe d'un patient et de favoriser les réunions de concertation pluriprofessionnelles en simplifiant leur mise en place et l'envoi du compte rendu vers le coordinateur.

**La COSSE prend actuellement en charge financièrement l'intégralité de ces abonnements pour 25 professionnels au 20 mai 2021.**

Chaque patient peut avoir accès à ses données médicales par la médiation de son MT ou sur demande auprès des secrétaires médicales.

Son dossier peut lui être remis sur support mémoire sur simple demande.

L'accès au dossier est facilité par la création du DMP et le transfert du VSM .

Nous souhaitons par ailleurs intégrer plus systématiquement dans les dossiers patients les directives anticipées et les coordonnées de la personne de confiance. Une information à ce sujet pourra être diffusée via les écrans dans les salles d'attente quand ceux-ci seront installés.

#### Modalités de partage des informations de santé

- Entre les professionnels de la MSP

Tous les professionnels impliqués dans le suivi d'un patient peuvent accéder au dossier du patient après obtention de son accord.

Les autorisations d'accès sont traçables dans le dossier patient. dans le respect des dispositions de l'article L. 1110-4 du code de la santé publique, les modalités de recueil du consentement du patient sur le partage de ses données de santé.

- Avec les autres acteurs du territoire

Nous souhaitons communiquer avec les soignants extérieurs à la COSSE via MSsanté et le DMP de nos patients.

#### Gestion et exploitation des données cliniques

La COSSE souhaite suivre des indicateurs en lien avec ses actions à partir de sa base de données issue du logiciel CHORUS.

Ce travail sera piloté par le coordinateur avec l'aide de la secrétaire mutualisée.

## Annexe 1 : Charte d'engagement vis-à-vis des patients

La maison de santé ..... ou le centre de santé ..... regroupe des professionnels de santé des professions suivantes : .....

Cet exercice regroupé nous permet de vous apporter une qualité de service répondant à vos besoins de santé.

Notre engagement s'articule autour de 3 axes.

Vous offrir un accès aux soins pendant une large plage horaire.

Les professionnels de santé de notre maison (ou centre) s'organisent pour vous garantir un accueil couvrant de larges amplitudes horaires.

Nous vous accueillons de 8 heures à 20 heures du lundi au vendredi et le samedi matin de 8 heures à 12 heures et notre secrétariat est joignable selon les modalités suivantes :..... .

En dehors de ces horaires d'ouverture, la maison ..... ou le centre ..... est joignable au numéro suivant .....

Des informations vous sont communiquées pour vous orienter immédiatement vers les solutions les plus adaptées au regard de votre état de santé.

Vous permettre d'être reçu sans rendez-vous en cas de nécessité.

Nous sommes organisés pour répondre rapidement à vos demandes de soins et pouvoir, si votre état de santé le nécessite, vous recevoir dans la journée.

Vous accueillir et vous accompagner dans votre prise en charge.

L'organisation en maison de santé ou /centre de santé nous permet de vous assurer un accueil par du personnel dédié tous les jours de ..... à .....

Cet accueil organisé permet, au-delà de la prise de rendez-vous auprès des professionnels intervenant dans la structure, de :

- coordonner les informations vous concernant entre les différents professionnels de la maison ou / centre amenés à assurer votre suivi médical
- vous orienter vers les professionnels de santé ou services internes ou extérieurs à la maison ou/centre dont vous avez besoin
- organiser les échanges nécessaires avec les établissements de santé ou établissements et services médico-sociaux lorsque votre état de santé le nécessite et notamment avant et après toute hospitalisation.



« Ce projet de santé est signé par chacun des professionnels de santé membres de la maison de santé. Il peut également être signé par toute personne dont la participation aux actions envisagées est explicitement prévue par le projet de santé » (article L. 6323-3 du code de la santé publique)

Projet de santé établi en date du .....

Signatures :

Rose AUZOUX, infirmière

Coralie BAILLEUL, infirmière

Elise BLANCHARD, médecin généraliste

Claire BLANPAIN, diététicienne

Caroline BONIFACE, pharmacien

Thomas BOUREZ, médecin généraliste

Sandrine BRIDIER, infirmière

Christine CHARPENTIER, sage-femme

Caroline DEBAECKER, médecin généraliste

Dominique DESDOUITS, médecin généraliste

Philippe DREANO, médecin généraliste

Virginie DUMONT-TABARY, médecin généraliste

Anne-Cécile DUPUIS, médecin généraliste

Vanessa FLAMBARD, médecin généraliste

Blandine FLORENT, infirmière

Noëlle FRICOUT, médecin généraliste

Sylvie GALLO, pharmacien

Aline GRECH, médecin généraliste

Audrey JACQUIER, diététicienne

Nathalie JULIENNE, orthophoniste

Pascal JULIENNE, médecin généraliste



Barbara KONTO, orthophoniste

Katia LE MOEL, orthophoniste

Béatrice LE ROY, pharmacien

Véronique LUCZAK, médecin généraliste

Guillaume MAILHAN, pharmacien

Philippe MANNLEIN, pharmacien

Philippe NOUVELLON, médecin généraliste

Laetitia ONO DIT BIOT, infirmière

Jean-Marie PABST, médecin généraliste

Virginie PERRIER-SAIGRE, orthophoniste

Séverine RIBEL-OBERT, pharmacien

Patrick RIGUET, médecin généraliste

Jean-Michel ROBIDEL, infirmier

Laure ROUSSEL, infirmière

Marie-Laure SOLIGNY, pharmacien

Nathalie SOUCHET, médecin généraliste

Cyril TABARY, médecin généraliste

Luc TACHON, médecin généraliste